Collectivité Territoriale de Martinique

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté Égalité Fraternité

Financé par l'Union européenne

COMMISSION AD'HOC FSE+

20 Mars 2025

ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil du PCE
- Etat d'avancement de la clôture du volet FSE PO FEDER-FSE 14-20
- Etat d'avancement de la clôture de la subvention globale CTM du PO FSE Etat 14-20
- Présentation du volet FSE+ du programme 21-27
- Questions diverses / échanges avec les participants

PO 2014-2020

Volet FSE

Fonds Social Européen

Volumes financiers 2014-2020

ENVELOPPE	Montant (part UE)	PROGRAMME (Part UE)	CERTIFIE (part UE)
FSE 2014-2020	69 557 337 €	104 832 542 € 151 %	65 907 797 € 95 %
IEJ FSE	7 562 202 €	9 202 461 € 122 %	3 988 015 € 53 %
TOTAL	***77 119 579 €***	***114 034 003 €*** ***147 %***	***69 895 812 €*** ***91 %***

**% de la maquette*

Fonds Social Européen

Reste à certifier 2014-2020

ENVELOPPE	Écart dépenses certifiées / maquette	Reste à certifier (DDP en stock)
FSE 2014-2020	3 649 580 €	4 444 733€
IEJ FSE	3 574 187 €	0 €
TOTAL	**7 223 767 €**	**4 444 733€**

Le stock restant à certifier devrait permettre d'atteindre au maximum 96 % de réalisations

PO FSE Etat 2014-2020

Subvention globale CTM

Fonds Social Européen

Volumes financiers 2014-2020

ENVELOPPE	Montant (part UE)	PROGRAMME (Part UE)	CERTIFIE (part UE)
SG Inclusion PO FSE Etat	63 701 751 €	*177 120 825 €* *278%*	*59 493 296 €* *93%*

Fonds Social Européen

Reste à certifier 2014-2020

ENVELOPPE	Écart dépenses certifiées / maquette	Reste à certifier (DDP en stock)
TOTAL	**4 208 455 €**	**28 414 110€**

Le stock restant à certifier devrait permettre d'atteindre au maximum 138 % de réalisations

POINT D'ATTENTION

- Un certain nombre de titres de reversement doivent être émis pour récupération d'avances versées et non récupérées en raison des sous réalisations des opérations

- Ces titres de reversements concernent 20 dossiers pour un montant d'environ 3,3M€

- Attention : toute structure ayant une dette vis-à-vis d'une collectivité ne peut bénéficier d'aucune subvention de la collectivité concernée : **les structures qui se verront adresser un titre de reversement pour remboursement du trop perçu dans le cadre des conventions FSE 14-20 ne seront pas éligibles aux subventions européennes et territoriales tant que le remboursement des sommes dues ne sera pas effectif.**

EVOLUTIONS

14-20 → 21-27

GESTION TOTALEMENT DÉMATÉRIALISÉE

- Logiciel de gestion synergie
- Plateforme de dépôt dématérialisé e-synergie

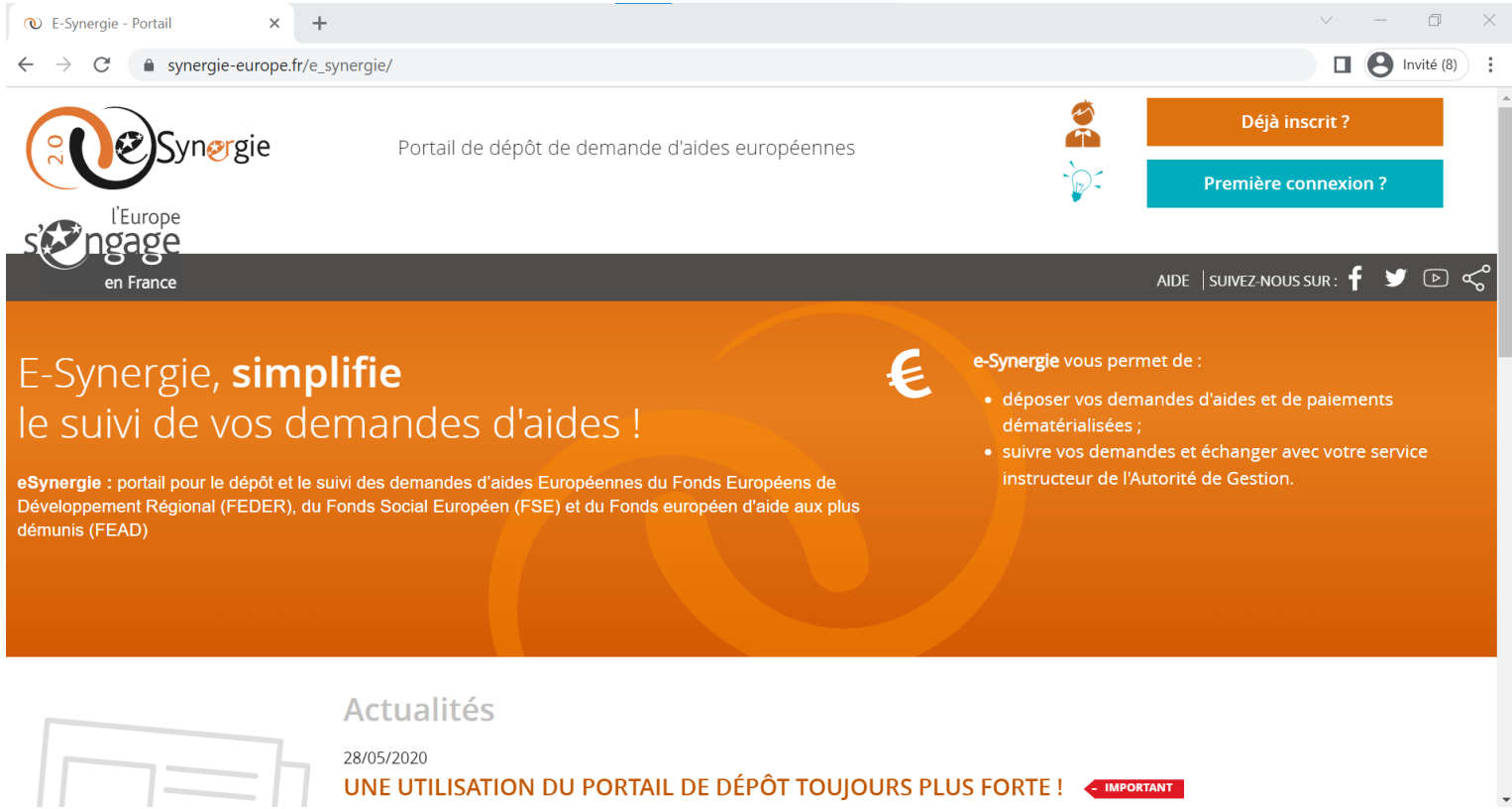

http://synergie-europe.fr/e_synergie

Toutes les communications entre le bénéficiaire et le service instructeur doivent passer par la plateforme

DES MODALITES DE GESTION HARMONISEES

FSE+

Intégration du volet inclusion dans le programme FEDER FSE+ 2021-2027

FSE Formation / FSE Inclusion
=

- ✓ 1 programme
- ✓ 1 logiciel
- ✓ 1 autorité de gestion
- ✓ 1 service instructeur

DE NOUVEAUX DOMAINES D'INTERVENTION

FSE+

Aide alimentaire et matérielle en faveur des plus démunis

Amélioration du système de formation et d'éducation

DES STRATÉGIES TERRITORIALES

FSE+

ESO4.8. Favoriser l'inclusion active (DLAL)

- Mise en œuvre de projets d'insertion élaborés dans le cadre des stratégies locales
- Accompagnement et suivi renforcés des bénéficiaires dans le cadre des stratégies locales

CIRCUIT DE GESTION

APPUI	• Renforcement de l'information et de l'accompagnement
DÉPÔT	• Entièrement dématérialisé • Renvoi au portail de tout dossier incomplet au stade dépôt
INSTRUCTION	• Délai de complétude fixé à deux mois maximum • Au-delà, tout dossier incomplet est classé sans suite
INSTANCE TECHNIQUE PARTENARIALE	• Fréquence Bimensuelle
SÉLECTION/PROGRAMMATION	• Modification des seuils de passage en Assemblée : 2 M€ en CT éligible pour le FSE+
CONVENTION	• Pas de modification
EXÉCUTION-CONTRÔLE-SUIVI	• Dépôt dématérialisé des demandes de paiement • Délai de paiement fixé à 80 jours • Service certification
CLÔTURE-ARCHIVAGE	• Pas de modification

PROGRAMME 21-27

VOLET FSE+

Fonds Social Européen Plus

Volumes financiers 21-27

ENVELOPPE	Montant (part UE)	Enveloppe socle 14-20	Variation 14-20 / 21-27
FSE+ (en transition)	99 663 978 €		
FSE+ (Allocation Spécifique RUP)	19 182 574 €		
TOTAL	**118 846 552 €**	109 779 579 € (FSE-F + FSE-I)	+8,26 %

Rappel : calendrier démarrage du programme

FSE+

Fonds Social Européen Plus

1- Une Martinique plus intelligente au service d'un nouveau modèle de développement

2- Une Martinique numérique

3- Une Martinique durable

4- Une Martinique à la mobilité multimodale

FEDER

6- Une Martinique performante et inclusive

7- Faire du capital humain un levier de développement

8- Faire de la Martinique un territoire plus inclusif

5- Une Martinique connectée

9- Une Martinique mieux aménagée

VENTILATION DES ENVELOPPES

En transition (99 M€)

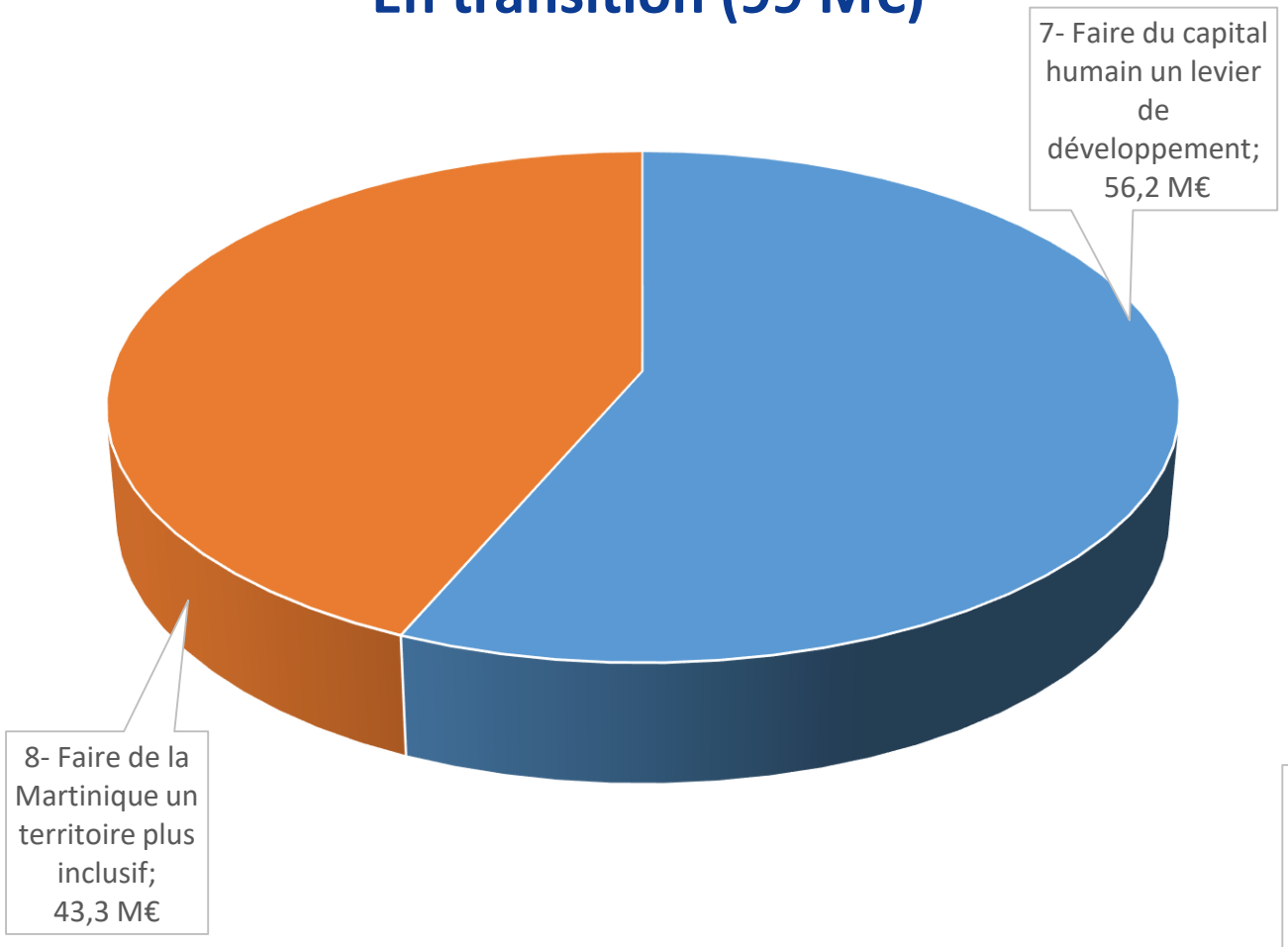

AS RUP (19 M€)

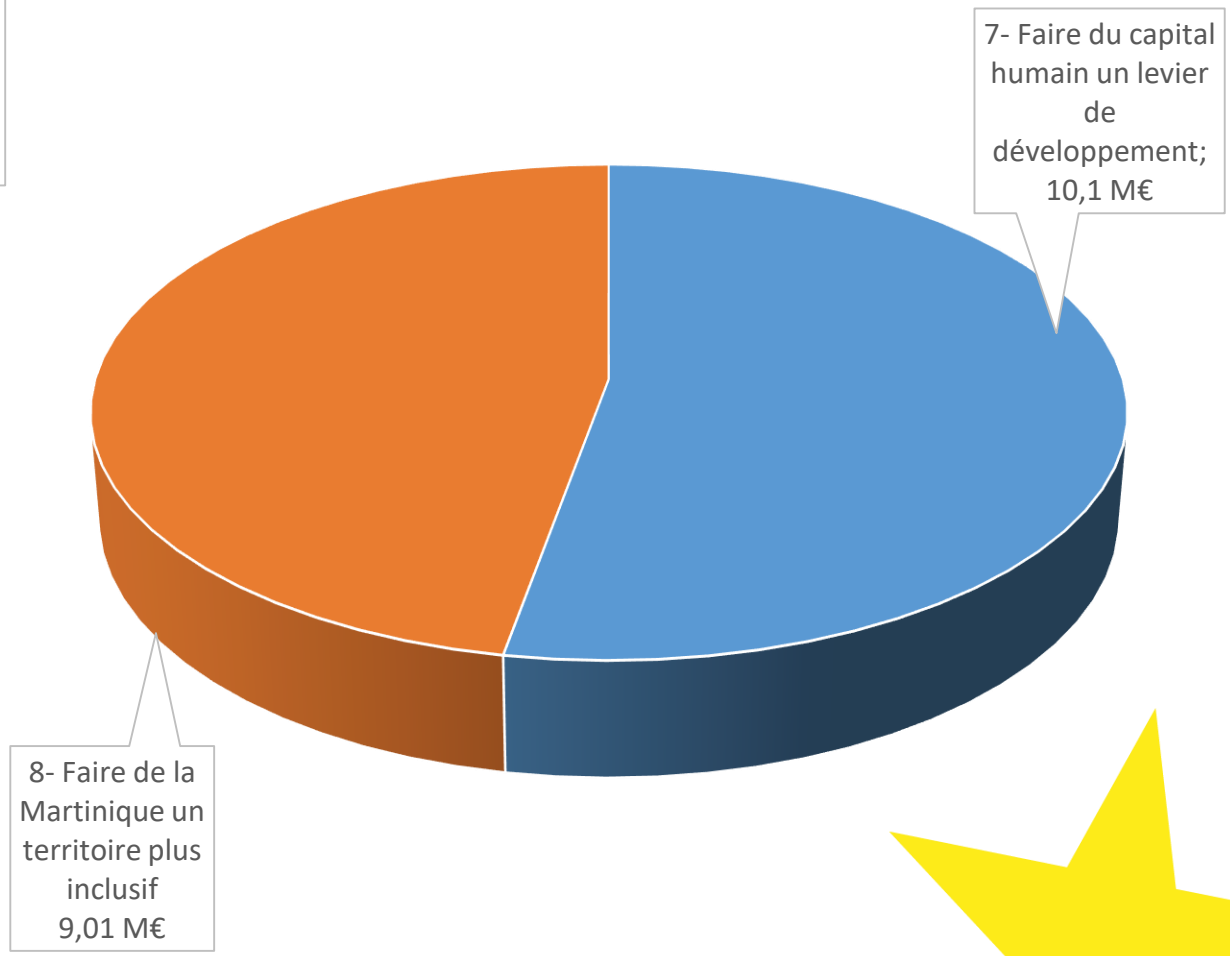

56 DOSSIERS DEPOSES AU 10/03/2025

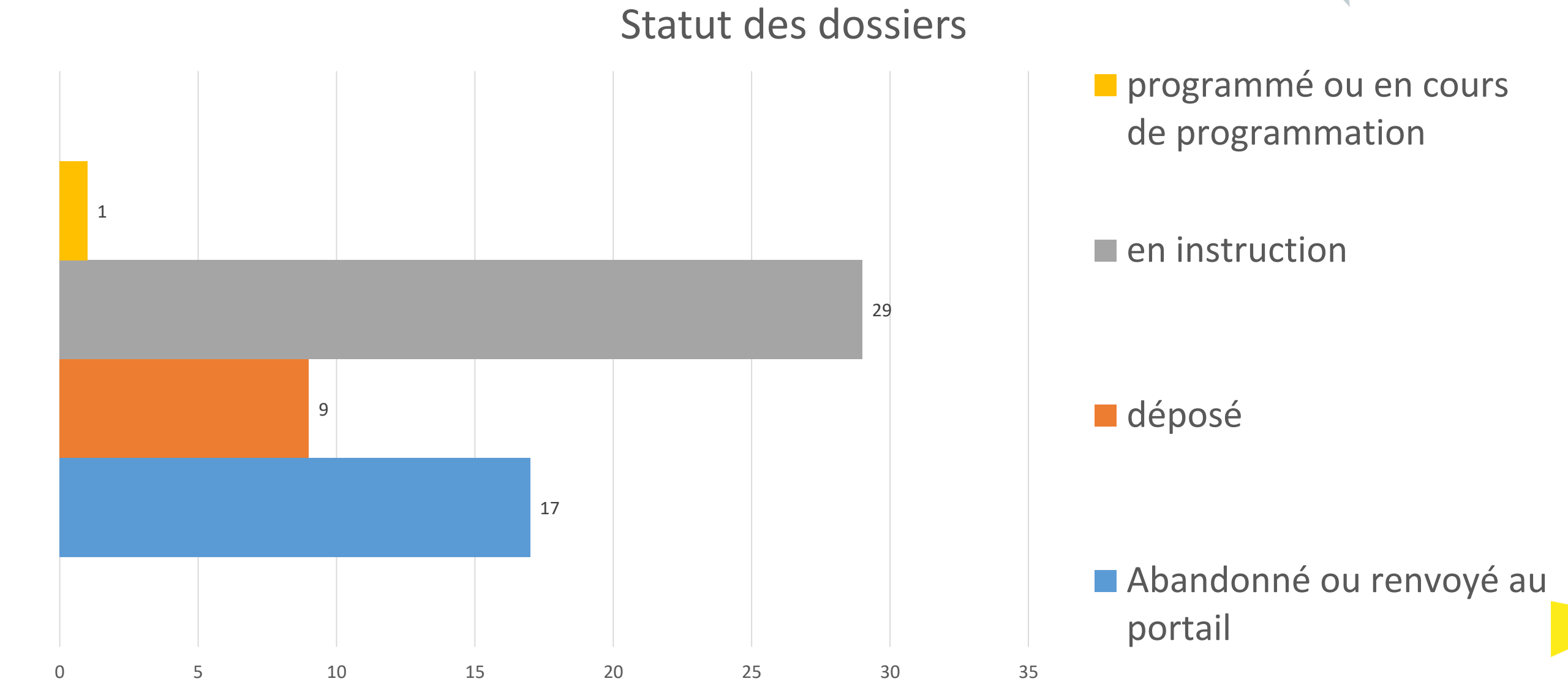

Répartition par priorité

PRIORITE	MAQUETTE (montant UE)	STOCK (montant UE)	%
7- Faire du capital humain un levier du développement	66 446 552 €	19 078 793 €	29 %
8- Faire de la Martinique un territoire plus inclusif	52 400 000 €	20 023 242 €	38 %
TOTAL	**118 846 552 €**	**39 102 035 €**	**33 %**

56 DOSSIERS DEPOSES AU 10/03/2025

Ventilation par mesure

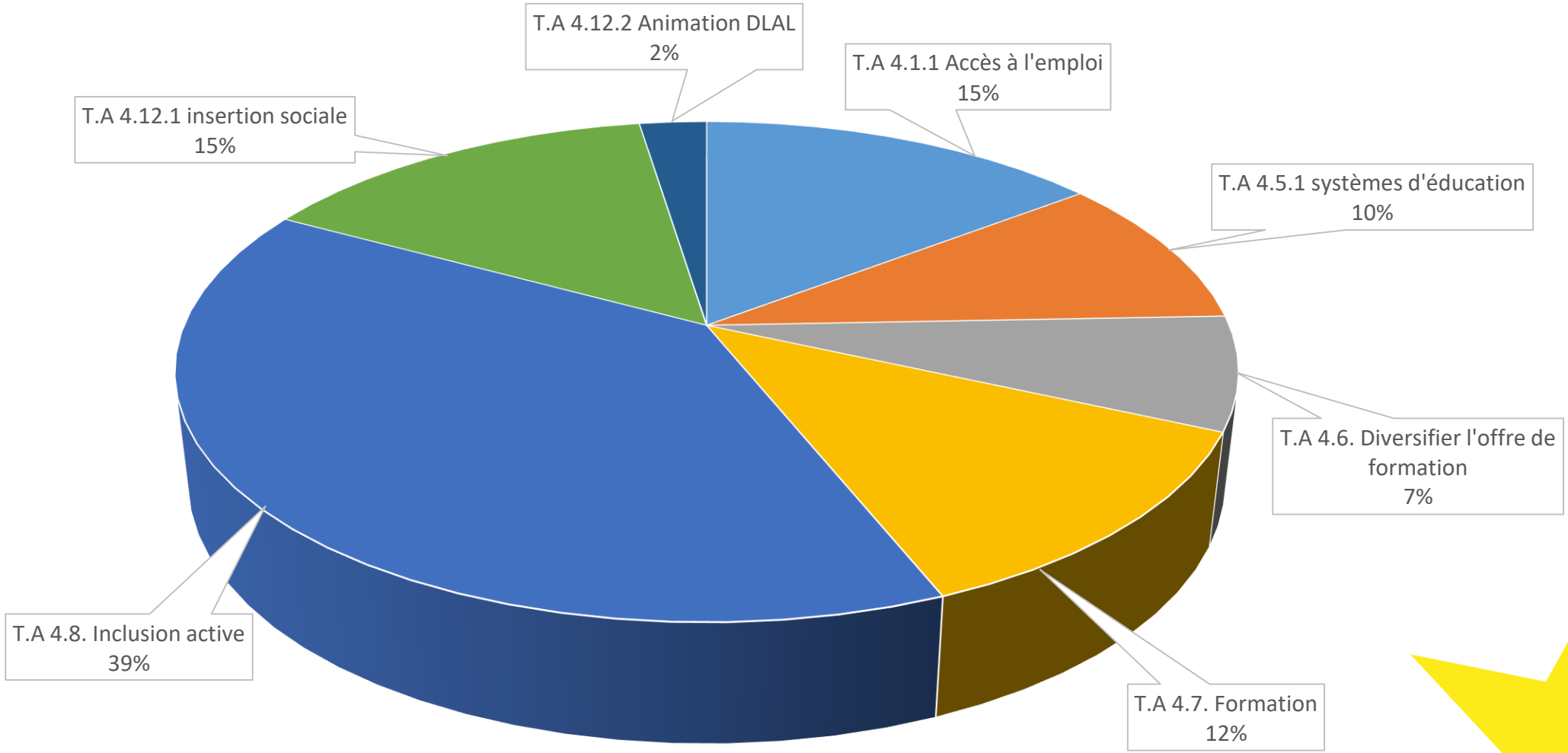

OBJECTIF 2025

Programmation FSE+

1 dossier pour 975 k€ de coût total et 731 k€ de FSE+ programmé

DO 2025 est de: 81,57M€ dont

16,14 M€ de FSE+ soit 22 M€ en coût total

Plan d'actions d'évitement du DO

Renforcement des équipes

- Service instructeur (+certification 14-20) : 11,5 ETP
- Mise en place du service certification 21-27 : 10 ETP

Gestion des délais

- Dématérialisation et plan de réduction des délais entre l'AD et l'accusé de réception de dossier complet (webinaire, information/formation…)
- Délais de complétude contraints : 2 fois 30 jours avant classement sans suite
- Délais d'attribution réduit par modification des seuils de passage en plénière
- Respect du délai de 6 mois entre l'accusé de réception du dossier complet et la convention d'attribution d'aide signée (respect à 100% aujourd'hui)

Élargissement des bénéficiaires potentiels

- Abaissement du seuil d'éligibilité et élargissement du champ d'actions
- Accompagnement des structures financées par la CTM (satellites) à la mobilisation des fonds européens lorsque c'est possible
- Mise en place d'appels à projets ciblés

Mise en place d'un réseau d'accompagnement au montage de dossiers pour les TPE

- Sélection d'opérateurs pour la mise en place d'un réseau d'accompagnement au montage et au suivi des dossiers pour les petites entreprises

OBJECTIF 2025

Révision à mi-parcours du programme

- **Obligation réglementaire (article 18 du regt 2021/1060) avec une transmission Commission avant le 31/03/25**

- **Objectif : Analyser l'état d'avancement du programme pour la période 2021-2024 et identifier les ajustements nécessaires pour optimiser sa mise en œuvre pour le reste de la programmation.**

OBJECTIF 2025

Révision à mi-parcours du programme

- **Intervention d'un prestataire (EDATER)**
- **Des questions évaluatives imposées dont la dernière porte sur les propositions de modification de programme et d'affectation de l'enveloppe de flexibilité (environ 103M€)**
- **Consultation du CRSI avant la fin mars 2025**

STRATEGIES TERRITORIALES

Volumes financiers
STRATEGIES TERRITORIALES

ENVELOPPE	Montant (part UE)
FEAMPA	700 000 €
FEADER	5 700 000 €
FSE+	7 000 000 €
FEDER	21 500 000 €
TOTAL	***34 900 000 €***

Le FSE+ finance le fonctionnement des GAL pour la mise en œuvre des stratégies territoriales :

- **3 M€ de FSE+ dédiés au financement du fonctionnement du DLAL** au titre de l'OS 4.12 (1M par EPCI)

THEMATIQUES

Développement de l'agro industrie

Transition énergétique

Gestion des risques

Inclusion sociale

Innovation et numérique

PROCEDURE

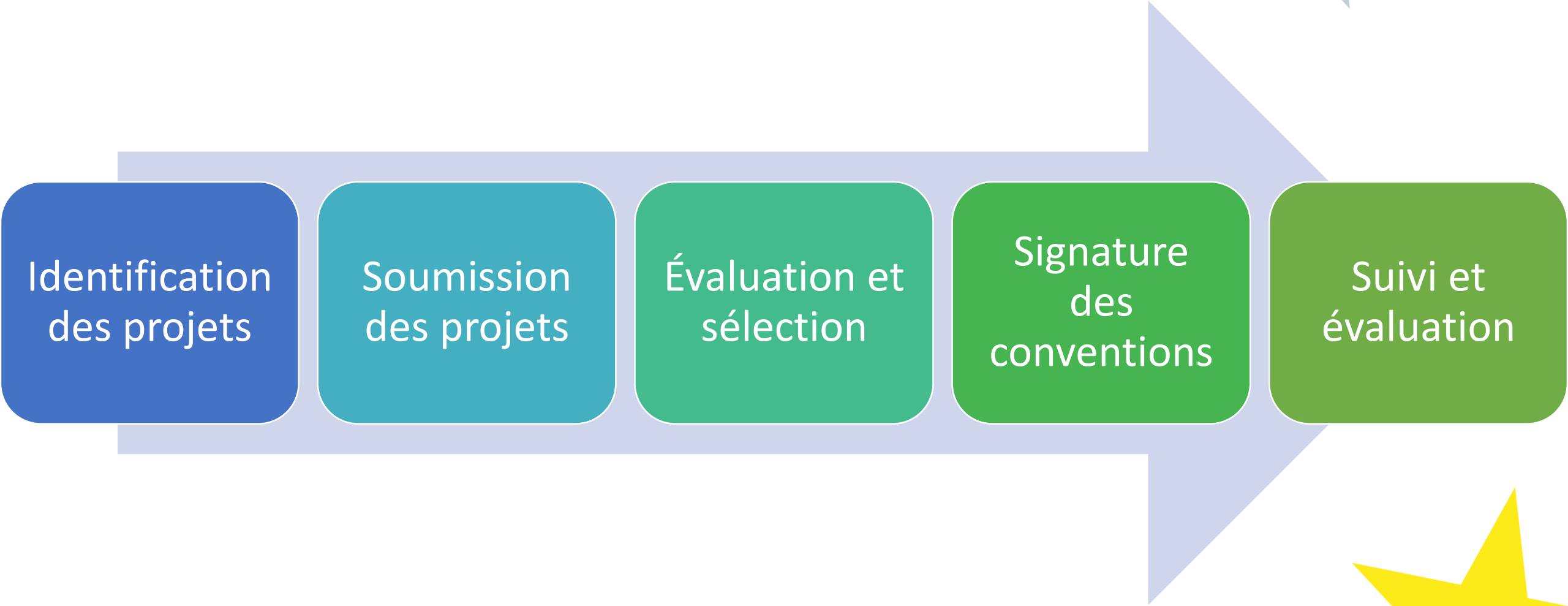
Identification des projets
Soumission des projets
Évaluation et sélection
Signature des conventions
Suivi et évaluation

CALENDRIER PREVISIONNEL

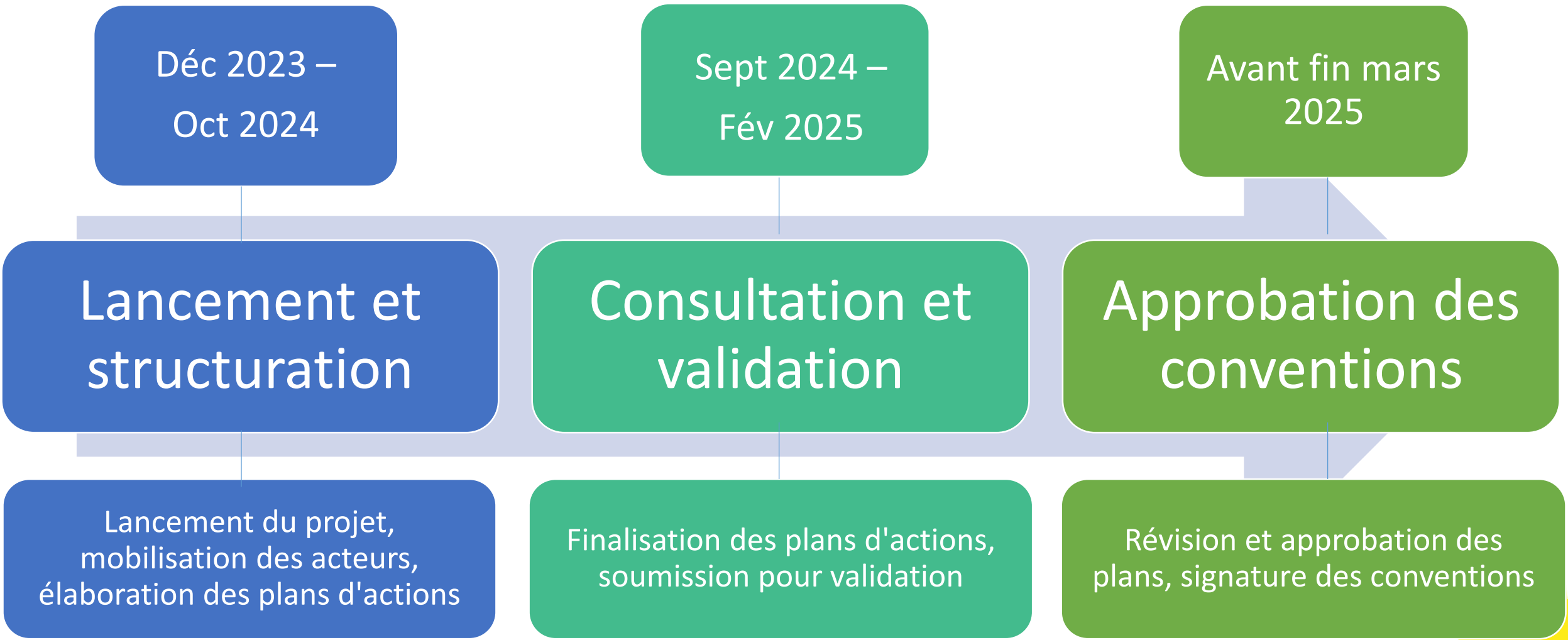

FOCUS LIGNES DE PARTAGE CTM / ETAT

Appui au développement de l'emploi

Programme FEDER FSE+ CTM

Soutien et accompagnement des structures du social et solidarités :

- des structures et salariés de l'IAE,
- actions de coordination,
- structuration d'acteurs/réseau de l'ESS

Actions de GPEC territoriales en lien avec la stratégie d'attractivité du territoire :

- Adaptation de l'offre de formation aux besoins des employeurs
- Anticipation de l'évolution des métiers et compétences

Actions de mobilité des stagiaires de la formation professionnelle à l'échelle locale, Caribéenne et Européenne

- Mobilité vers la Caraïbe : étudiants, stagiaires, travailleurs
- Mobilité vers l'Europe : étudiants et stagiaires
- Mobilité retour vers la Martinique : travailleurs, étudiants
- Mobilité interne : aide de retour vers l'emploi des populations les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de leur recherche d'emplois

Programme FSE+ Etat Martinique

Appui au niveau national en faveur de l'ESS (têtes de réseaux nationales et inter-régionales)

Actions de GPEC permettant d'accompagner les mutations économiques des entreprises et des branches

Actions de mobilité :

- Actions mises en œuvre par LADOM
- Mobilité des apprentis vers l'hexagone l'Europe ou la Caraïbe,
- Programme ALMA : mobilité vers l'Europe des jeunes NEET's

Education et formation

Programme FEDER FSE+ CTM	Programme FSE+ Etat Martinique
Prévention du décrochage dans le supérieur hors Education Nationale, Remédiation pour les déscolarisés (+ de 16 ans) Actions extra-pédagogiques	Prévention du décrochage scolaire (primaire et secondaire, formations supérieures de types BTS)
Plan exceptionnel de soutien aux entreprises, Création de pépinière ou d'incubateur d'associations	apprentissage, à la formation en alternance y compris professionnalisation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage
Ingénierie pédagogique pour les acteurs de la formation professionnelle et de l'orientation	Innovation pédagogique et renforcement des capacités des équipes éducatives de l'Education Nationale
Formation des actifs des secteurs social, médico-social et médical	Formation des actifs occupés
Formation des demandeurs d'emploi, y compris des jeunes	Dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle mis en œuvre par le RSMA

Inclusion sociale

Programme FEDER FSE+ CTM

Inclusion sociale :

- Insertion sociale et professionnelle des plus éloignés de l'emploi,
- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté,
- Appui au système de protection de l'enfance,
- Actions d'accès aux droits des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion ou victimes de discrimination, d'appui à la résolution des difficultés et litiges, et de lutte contre le non-recours,
- Formation, professionnalisation et mise en réseau des travailleurs du champ social, médico-social et sanitaire.

Actions et projets de la CTM pour la lutte contre les violences sexistes, sexuelles ou intrafamiliales

Aide alimentaire et assistance matérielle autres que les actions soutenues par le programme FSE+ Etat

Programme FSE+ Etat Martinique

Accès et maintien dans le logement

Lutte contre les violences sexuelles sexistes ou intrafamiliales :

- Campagnes de communication, sensibilisation, formation
- Accompagnement holistique des victimes
- Dispositifs de permanences et de garde pou une réponse 7/24 des victimes de violence

Aide alimentaire au niveau local :

- Banque alimentaire de Martinique
- Croix Rouge Martinique

QUESTIONS DIVERSES

CONTACTS

Avant dépôt de votre dossier

SERVICE ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

appui.europe@collectivitedemartinique.mq

Après dépôt de votre dossier

GUICHET UNIQUE puis SERVICES INSTRUCTEURS

Plateforme e-synergie (via l'espace de communication)

COMMUNICATION / OBLIGATIONS DE PUBLICITE

CommunicationDFE@collectivitedemartinique.mq

DIFFICULTES TECHNIQUE / UTILISATION LOGICIEL E-SYNERGIE

assistance-utilisateurdfe@collectivitedemartinique.mq

www.europe-martinique.com

Tél 0596 59 89 00

Merci de votre attention !